

14. En même temps, et dans l'esprit de l'Accord-cadre, qui vise à « consolider, approfondir et diversifier les relations commerciales et économiques », nous explorerons toutes les voies permettant d'atteindre cet objectif. Nous continuerons d'éliminer les obstacles au commerce et à l'investissement dans le contexte de l'Initiative commerciale Canada-Union européenne (ICCU), et nous nous concentrerons sur les questions de réglementation, qui ont une influence croissante sur nos échanges commerciaux et appellent une attention immédiate et décisive. La coopération dans la recherche de solutions efficaces est essentielle pour éviter que ces questions ne deviennent une source d'irritation dans nos relations. Un rapport sur les progrès accomplis dans le cadre de l'ICCU durant les six derniers mois a été présenté aux dirigeants. Nous nous réjouissons des progrès réalisés dans les négociations bilatérales sur le commerce des vins et spiritueux. Nous réaffirmons notre volonté de stimuler les liens entre les entreprises et d'ouvrir le dialogue avec les milieux d'affaires sur la meilleure façon d'augmenter le commerce et l'investissement. À cette fin, chacun d'entre nous effectuera une enquête approfondie auprès des entreprises afin de connaître leurs opinions. Nous sommes heureux du succès qu'ont connu la réunion et le colloque sur la concurrence tenus récemment dans le cadre de la Table ronde Canada-Europe (TRCE), et nous attendons avec intérêt les nouvelles contributions de ce mécanisme aux questions économiques bilatérales et multilatérales.